

Dernière mise à jour le 23 novembre 2023

Price Earning Ratio (PER)

Pour réaliser un investissement avec un horizon de placement à long terme, une approche de l'analyse fondamentale, est possible avec une étude des résultats financiers. Il existe des indicateurs pour décider des opportunités d'investissements sur les marchés. Parmi eux il y a le PER (Price Earning Ratio).

Sommaire

- Définition
- L'objectif
- Mode de calcul
- A titre d'exemple
- A Capitalisation boursière / résultat net
- B Bénéfice net par action (BNPA) / prix de l'action
- Utilité du PER
- A noter

Pour réaliser un investissement avec un horizon de placement à long terme, une approche de l'analyse fondamentale, est possible avec une étude des résultats financiers.

Il existe des indicateurs pour décider des opportunités d'investissements sur les marchés.

Parmi eux il y a le PER (Price Earning Ratio).

Définition

Le PER est un outil permettant de repérer des entreprises qui sont sous-valorisées.

C'est un élément de comparaison du niveau de rentabilité d'une entreprise avec celles de son propre secteur d'activité.

C'est un indicateur financier pour comparer la valeur boursière d'une entreprise par rapport aux bénéfices qu'elle génère, sur une période donnée.

L'objectif

Le PER est un élément d'estimation de la cherté d'une société en bourse.

Une entreprise a le cours de l'action qui valorise un multiple des bénéfices annuels.

Cela correspond au nombre d'années de perception des dividendes, afin d'amortir le prix d'achat de l'action.

Par exemple, un PER qui valorise 6 fois les bénéfices donne une idée du nombre d'années (ici 6 ans) nécessaires pour « récupérer » le cours d'acquisition.

Par ailleurs, le PER démontre aussi l'intérêt des investisseurs pour une valeur.

Une valeur chère peut montrer qu'elle est plus prisée qu'une valeur sous-cotée, qui peut paraître quant à elle moins chère pour investir.

Donc un PER élevé dénote une anticipation des bénéfices futurs, et a contrario, un PER faible fait preuve du désintérêt pour la valeur.

Mode de calcul

Le mode de calcul :

1. Capitalisation boursière / résultat net
2. Bénéfice net par action (BNPA) / prix de l'action

-

A titre d'exemple

Une société cotée en bourse, voit sa capitalisation boursière qui correspond aux :

« Nombre d'actions en circulation multiplié par le cours de l'action sur le marché »

Si une société a 80 000 actions en circulation

Si le prix de l'action est de 12 €

A Capitalisation boursière / résultat net

C'est le rapport entre le montant de la capitalisation boursière d'un titre et le bénéfice net.

Dans notre exemple

Capitalisation boursière : La société est valorisée en bourse pour $12 \times 80\,000 = 960\,000$ €

A noter : Il ne s'agit pas de la valeur réelle, mais c'est celle que le marché évalue pour la société à un moment précis.

Rajoutons le résultat net de l'année antérieure : 100 000 €

PER : $960\,000 / 100\,000 = 9,6$

La société est donc valorisée par le marché, **9,6 fois ses bénéfices**.

B Bénéfice net par action (BNPA) / prix de l'action

Donc le PER = cours d'une action / bénéfice net par action

Le prix de l'action est de 12 €

Le résultat net : 100 000 €

80 000 actions en circulation

Dividende de l'année $100\,000 / 80\,000 = 1,25$ €

Cours d'une action / bénéfice net par action = $12 / 1,25 = 9,6$

Le bénéfice permet la rémunération de l'actionnaire qui percevra un dividende.

Dans cet exemple, à supposer que le dividende reste du même montant au fil des années, un investisseur mettra un peu plus de neuf ans pour récupérer sa mise.

Utilité du PER

Un outil de comparaison qui permet de **comparer la cherté d'une entreprise** par rapport aux autres du même domaine d'activité.

C'est un ratio correspondant au rapport entre la cotation d'une valeur d'une entreprise et ses profits réalisés.

Il sert à évaluer la cherté d'une action.

Il mesure le nombre de fois où les bénéfices sont capitalisés dans le cours de bourse.

C'est un outil de comparaison entre les valeurs d'un même domaine d'activité.

A noter

Le PER peut être faussé par un résultat exceptionnel, faisant suite à la cession d'un actif, ou encore un fort endettement.